



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ORGANISATION DE 3  
CONFERENCES-ATELIERS PAR L'ECOLE  
DES PARENTS ET DES EDUCATEURS  
D'ILE-DE-FRANCE AU SECOND SEMESTRE  
2023**

**DÉCISION N° DM-23-219  
EN DATE DU 24 MAI 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la santé ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association l'Ecole des parents et des Educateurs d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Hervé GERARD, Directeur du service Formation, sise 5 impasse Bon-Secours 75543 PARIS CEDEX 11, d'assurer, pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation de 3 conférences-ateliers, de 2 heures, à destination des parents, les jeudi 5 octobre 2023, 9 novembre 2023 et 14 décembre 2023, pour un montant de 1650€ TTC (mille six cent cinquante euros) ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association l'Ecole des parents et des Educateurs d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Hervé GERARD, Directeur du Service Formation, située au 5 impasse Bon-secours 75543 PARIS CEDEX 11, une convention pour l'organisation de 3 conférences-ateliers, de 2 heures, le jeudi 5 octobre 2023, le jeudi 9 novembre 2023 et le jeudi 14 décembre 2023 pour un montant de 1 650€ TTC (mille six cent cinquante euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la  
santé,

**Signé**

**Josy TOP**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230524-lmc1H10824H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/05/2023 Date de Publication : 24/05/2023
--